



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Page 1

Réunion du 30 octobre 2019

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mmes. DELORT Catherine. DUTHIN Patricia. Mrs BALAGEAS Bernard. BARIS Jean François. KOUROGLI Jamel.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe, de Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

SD3 – (amende 40 €) :

Poule A – TONNACQUOISE/LUSSANT 2 – match n° 50021.1 du 19/10/2019 (2^{ème} forfait)

COUPE ARISTIDE METAYER – (amende 32 €) :

U.S.C.M. 1 – match n° 52916.1 du 27/10/2019.

COUPE DES VÉTÉRANS – (amende 32 €) :

AULNAY US 3 – match n° 52946.1 du 25/10/2019.

CHALLENGE DES RÉSERVES – (amende 32 €) :

E.S.A.B. 96 F.C.2 – match n° 53002.1 du 27/10/2019.

ST GEORGES DE DIDONNE 2 – match n° 53005.1 du 26/10/2019.

FOURAS ST LAURENT FC 2 – match n° 53007.1 du 26/10/2019.

U12-U13 – (amende 18 €) :

D4 Poule G – LA ROCHELLE VILLENEUVE 1 – match n° 51008.1 du 21/09/2019 (2^{ème} forfait)

U14-U17 A8 Féminin– (amende 18 €) :

Poule B – ST MICHEL/MOUTHIERES 2 – match n° 52811.1 du 21/09/2019 (1^{er} forfait)

Poule C – E.H. VALS DE SAINTONGE 1 – match n° 52839.1 du 19/10/2019 (1^{er} forfait)

Poule D – ANGOULINS 1 – match n° 52853.1 du 19/10/2019 (1^{er} forfait)

FORFAITS GÉNÉRAUX

U12-U13 – (amende de 26 €)

D4 Poule K – CABARIOT 1

MATCH ARRÊTÉ

Match n° 52533.1 du 18/10/2019 en VÉTÉRANS POULE A OLÉRON FC 3 - FOURAS ST LAURENT FC 3 :

Match arrêté à la 25^{ème} minutes. Panne d'éclairage.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges décide de faire rejouer le match à une date ultérieure.



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Page 2

FEUILLES DE MATCH EN RETARD

Séniors – (amende de 26 €) :

US CERCOUX CLOTTAISE 2.

U14-U15 – (amende de 14 €) :

G.J.OLÉRON 1.

U12-U13 – (amende de 11 €) :

ROCHEFORT FC 1 – U.S LA GEMOZE 1.

U14-U17 A8 Féminin – (amende de 17 €) :

C.E.F.C 1 – GJ SUD SAINTONGE 1 – LA ROCHELLE VILLENEUVE 1.

U11-U13 A8 Féminin – (amende de 11 €) :

ROCHEFORT FC 1 – U.S LA GEMOZE 1.

NON UTILISATION DE LA F.M.I

Match n°50746.1 du 12/10/2019 en U12-U13 D2 POULE A F.C NORD 17 1 – PÉRIGNY FC 2 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de F.C NORD 17.

Match n°50956.1 du 19/10/2019 en U12-U13 D4 POULE F LA JARRIE 2 – CAP AUNIS PTT FC 2 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de CAP AUNIS.

Match n°51267.1 du 19/10/2019 en U14-U15 D2 POULE B G.J. OLÉRON 1 – ST GEORGES DES CTX 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de G.J. OLÉRON.

Match n°51637.1 du 23/10/2019 en U14-U15 D3 POULE D CANTON MIRAMBEAU 1 – REAUX/ASCJM 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de CANTON DE MIRAMBEAU.

COURRIERS

Pris connaissance du mail du 21/10/2019 de Monsieur Vincent BUSSON Arbitre du match n° 52222.1 du 20/10/2019 en D4 POULE A ROCHEFORT F.C. 3 - A.C.S .2.

Monsieur BUSSON Vincent sera indemnisé par le Club de ROCHEFORT qui n'a pas suivi la procédure (la Commission des championnats n'a pas été prévenu de l'arrêté municipal).

Pris connaissance du mail du 21/10/2019 de Monsieur CHARAMON Marc du Club de PONS.

Match n° 50162.1 du 19/10/2019 en D1 ES ROCHELAISE 2 - SAUJON 1

DIVERS

Match n° 50607.1 du 07/09/2019 en D3 Poule E US CERCOUX CLOTTAISE 1 - AS CHAD JARN MAR 1 :

Dossier traité par la Commission de Discipline dans le PV N°7 du 17/10/2019 qui a pris la décision suivante :

- ➡ Donne match à rejouer avec un arbitre officiel et la désignation d'un délégué.
- ➡ Transmet le dossier à la commission des championnats et à la CDA pour suite à donner.

✚ La commission des championnats a pris connaissance.



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Page 3

Match n° 52299.1 du 06/10/2019 en D4 Poule C AS2APG 2 - TONNAY BOUTONNE 3 :

Dossier traité par la Commission Statuts règlements litiges et contentieux dans le PV N°3 du 17/10/2019 qui a pris la décision suivante :

➔ Transmet le dossier à la commission des championnats pour indiquer la date de report.

✚ La commission des championnats a pris connaissance.

COUPES DES VÉTÉRANS

Le match n° 52945.1 du 25/10/2019 en COUPE DES VÉTÉRANS

ST PALAIS SPORT FOOT 4 - OLÉRON FC 3.

Le dossier est transmis à la commission de discipline.

COUPE ARISTIDE METAYER

Il y aura 30 matchs + 2 exempts (BUSSAC FORET ET JONZAC ST GERMAIN finalistes de la saison 2018-2019)

FOOT à 8

Monsieur Bernard BALAGEAS va prendre contact avec les Clubs qui souhaitent participer à ce critérium

La prochaine commission aura lieu le 21 novembre 2019 à 18h30

**Le Président,
Jérôme BOUQUET**

**La secrétaire de séance,
Patricia DUTHIN**